

Journal de Roubaix

TABLE D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes. — Trimestre, 5 fr. Six mois, 9 fr. Un an, 15 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A Lille, à la Librairie Nationale des Arts Industriels, rue de Valenciennes, 10. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 6. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Moscou, chez M. de la Cour, rue de la Station. — Et dans toutes les villes où il y a des Bureaux de la gare d'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

L'AFFAIRE JACQUEMONT-FAVIER DEVANT LE TRIBUNAL DE LILLE

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons Dimanche prochain la publication de **PÈRE INCONNU** par Pierre SALES

CE NUMÉRO

Comprenant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES

LE BALLON SAUVETEUR

Ce n'est pas une chimère, ce sera bientôt une réalité. De toutes les merveilles de l'aéronautique, celle-ci sera certainement la plus humaine. Montgolfier ne l'avait pas prévue, mais combien son grand cœur se fût réjoui d'apprendre que son invention géniale servirait un jour à sauver des existences en perdition !

Il a fallu les angoisses que, pendant soixante-douze heures, la « Russie », en détresse devant Faraman, a provoquées dans les âmes françaises, pour réveiller l'idée souvent émise et toujours abandonnée de faire concourir la navigation aérienne au salut de la navigation sur mer. La question est d'ores et déjà à l'ordre du jour des sociétés spéciales. Quelques difficultés qu'elle présente, elles la considèrent comme résolue d'avance. Pour un peu elle eût été l'hâtivement, il est vrai, et à travers les plus périlleux hasards, tentée hier dans le sinistre delta du Rhône. Voici comment.

On ne saurait trop répandre l'exemple de la généreuse initiative de la Société aérostatique de Marseille.

Lorsqu'il fut bien constaté que les passagers et l'équipage du paquebot enligné ne pouvaient être secourus ni par le large ni par la terre — il était neuf heures du soir — on n'hésita pas à jouer la dernière carte, et les aérostiers s'offrirent.

Le chef de la section technique des Bouches-du-Rhône entra aussitôt en pourparlers avec M. l'amiral Besson qui commande le port et la rade. Il proposa de gonfler immédiatement un aérostat puissant qui porterait aux naufragés le câble nécessaire pour établir un va-et-vient entre eux et la terre.

L'idée spontanée autant qu'héroïque était acceptée. La Compagnie du gaz devait fournir la pression : les transports maritimes devaient livrer la quantité énorme de filin reconnue indispensable. Le ballon devait être remorqué par le « Marius-Chambon », l'un des bâtiments remorqueurs du port ; celui-ci se serait dirigé sur Faraman et là on aurait gagné le large.

Alors le ballon aurait quitté le remorqueur et, passant au vent de la « Russie », aurait gagné la terre ; les naufragés recevant la ligne tirée tout à la fois vers eux par le « Marius-Chambon » et par les aérostiers, auraient été infailliblement arrachés à la mort par un double va-et-vient abouissant d'une part au remorqueur et de l'autre à la terre.

Ce plan avait été approuvé par l'amiral Besson qui en estimait la réussite absolument certaine. Déjà, les trois aérostiers qui devaient monter le ballon étaient équipés et l'aérostat tout prêt à s'élever, bravant la tempête, lorsque se produisit la miraculeuse embellie qui rendit cette suprême tentative inutile en permettant aux marins de Carro de se jeter dans une « plate » pour voler au secours des malheureux naufragés.

N'est-ce pas que cette improvisation d'un sauvetage par les airs est vraiment belle et touchante ! Elle aura été suggestive.

La Société centrale de sauvetage, qui a pour président M. l'amiral Lafont, saura, n'en doutez pas, féconder une idée si noble et si pratique. On peut compter sur elle pour la réaliser.

Si l'Etat, qui lui alloue pour les quatre cents lieues de côtes qu'elle se charge de protéger, la misérable subvention de 30.000 francs, ne se décide pas à faire les sacrifices nécessaires pour l'y aider, les cœurs généreux lui ménageront une dotation en rapport avec la grande œuvre qu'elle soutient et qui grandit chaque année.

Bientôt, l'aérostat entrera, à côté du bateau insubmersible et du porte-amarre, dans l'outillage élémentaire des stations échelonnées sur le littoral de France.

tielles dont les cinq premiers organisent la surveillance de la fabrication et de la vente de la saccharine et les trois derniers dictent des peines très rigoureuses contre les contrevenants. Les circonstances atténuantes sont applicables, même en cas de récidive, mais non la loi de sûreté.

LE DUEL URBAIN GOHIER-LATAPIE

Paris, 16 janvier. — A la suite d'une polémique de presse qui s'était élevée entre M. Latapie, rédacteur et ancien directeur du « Télégramme » de Toulouse, et M. Urbain Gohier, rédacteur en chef de l'« Aurore », une rencontre à l'épée avait été décidée. Elle a eu lieu ce matin, à onze heures, aux environs de Paris.

Au premier engagement, M. Urbain Gohier a reçu à l'abdomen une blessure pénétrante qui a mis fin au combat.

M. Latapie était assisté de MM. René Salles et Escarguel ; M. Urbain Gohier de MM. Georges Lhermitte et Albert Goullé.

L'ENLEVEMENT DE Mme GYP

Paris, 16 janvier. — M. Boucard juge d'instruction vient de clore une affaire restée aussi mystérieuse que romanesque : l'enlèvement de Mme la comtesse de Martel, en littérature Gyp tout court.

Malgré les efforts de la police et du parquet, les rumeurs de la comtesse n'ont pu être retrouvées. M. Boucard a dû rendre une ordonnance de non-lieu contre X... Y... et Z..., les inculpés anonymes.

DEPART DE MARSEILLE DU GENERAL FREY

Marseille, 16 janvier. — Le général Frey est parti ce matin pour Paris par le rapide de nuit heures 20, avec Mme Frey et le capitaine Firmin Ribot, son officier d'ordonnance.

Le général s'est montré rebelle aux interviews ; il a refusé de nouveau de s'expliquer sur la question des prises de guerre. On croit savoir de bonne source qu'il n'acceptera pas sans protester avec énergie la décision gouvernementale en ce qui concerne ces dernières. Il la considère comme une atteinte personnelle et, de ce chef, un incident est à prévoir. Le général Frey s'est montré fatigué. La villégiature de Hong-Kong n'a pas suffi à rétablir sa santé.

M. GENTIL A BRAZZAVILLE

Paris, 16 janvier. — Le ministre des colonies vient de recevoir, du commissaire du gouvernement au Congo français, un câblogramme l'informant que M. Gentil est arrivé à Brazzaville le 14 de ce mois en bonne santé.

UNE REVOLTE AU DAHOMEY

Paris, 16 janvier. — C'est le « Petit Bleu » qui produit l'information suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité :

Depuis quelque temps, des bruits circulent sur la situation fâcheuse qui règne au Dahomey par un fonctionnaire français, M. Liotard, président du conseil d'appel. On assure, ce matin, que les indigènes musulmans se préparent presque ouvertement à une révolte et se refusent à reconnaître la souveraineté du roi Toffi.

L'effervescence serait déjà très grande et assez inquiétante. On assure que le gouverneur, M. Liotard, a renoncé à poursuivre sa tournée dans le nord de la colonie et qu'il demande le rappel de M. Liotard.

LE NAUFRAGE DU « LEONE »

Ajaccio, 16 janvier. — Voici des détails nouveaux sur le naufrage signalé hier.

Le vapeur « Leone », du port de Citania, jaugeait 639 tonneaux. Il comptait 19 hommes d'équipage. Le bâtiment, était parti, samedi, de Gênes, avec un chargement complet. Ayant rencontré une mer démontée et un vent violent, il longeait les côtes de la Corse.

Arrivé à la hauteur de Porto-Vecchia, il voulut se réfugier dans le golfe, mais poussé par le courant, il fut jeté sur les roches de Piquerolo, où il échoua à moins d'un mille des côtes. Il fut presque démolí.

Le naufrage se produisit lundi, à neuf heures du soir, sur les 19 hommes de l'équipage, il y aurait 15 morts ; 4 marins auraient pu se sauver en barque. Le paquebot appartenait en dernier lieu à la Compagnie Rubbatino de Gênes.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE LEON XIII

Rome, 16 janvier. — Ce matin encore, on répand des nouvelles alarmantes au sujet de la santé du Pape. Le Saint-Père est en santé parfaite. Il a reçu, ce matin, très affablement un petit garçon, le premier des élèves des frères de la doctrine chrétienne de Rome.

LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS EN ORIENT

Paris, 16 janvier. — La « Patrie » publie la dépêche suivante, dont elle n'indique pas la source, et que nous reproduisons sous réserve :

« Rome, 16 janvier. — Le Pape va envoyer une lettre apostolique aux missionnaires français en Orient. Il a déjà adressé une lettre au tsar pour le prier de s'entremettre auprès du président de la République française en faveur de ces missionnaires. »

SÉRUM CONTAMINE A MILAN L'INSTITUT FERME

Milan, 16 janvier. — A la suite de l'utilisation de sérum antidiphtérique, huit malades sont morts : deux à Chindino près de Bergame, trois à Valdobbiadene et trois à Prato-Sesia-sur-Novare. Mais comme les effets de l'empoisonnement ne se font sentir que neuf jours après les inoculations, il est à craindre que de nouveaux cas de tétanos ne soient encore à enregistrer.

La fabrication de la partie de sérum contaminé remonte au mois de novembre dernier et la distribution au 29 du même mois.

Le préfet a ordonné la fermeture provisoire de l'Institut et la vente du sérum a été interdite jusqu'à nouvel ordre sur toute l'étendue du territoire.

La direction de l'Institut elle-même a pris des mesures de précautions rigoureuses.

SITUATION SANITAIRE GRAVE A NEW-YORK

New-York, 16 janvier. — La situation sanitaire reste toujours la même. Plusieurs théâtres ont dû fermer leurs portes. Une recrudescence de petite vérole s'est fait sentir, le gouvernement américain a ordonné la vaccination. Un million de personnes se sont déjà fait vacciner.

UN NÈGRE LYNCHÉ

New-York, 16 janvier. — Un nègre, détenu à Leavenworth, (Kansas), et qui tentait sa comparution devant le tribunal pour tentative d'attentat contre une femme blanche, a été arraché hier de sa prison et brûlé sur un bucher en présence de 5000 personnes en dépit de ses protestations d'innocence.

CHOSSES ET AUTRES

Nos bons domestiques. — Catherine, dit madame à sa femme de chambre, la vendeuse est arrêtée, allez au jardin voir l'heure au cadran solaire. — J'y vais, madame. — Cinq minutes après, Catherine rentre, portant le cadran dans son tablier.

— Ma foi, madame, je ne connais rien à ces machines-là, regardez vous-même.

M. de Calino est très emballé par les progrès incessants de la science moderne. Il se livre, en ce moment, à des expériences des plus secrètes.

— Qu'est-ce que vous cherchez donc ? interroge un ami. — Moi ! répond le doux gâteux en mettant un doigt sur les lèvres... je cherche... le fil... sans télégraphe !

L'ACTUALITÉ



— Je comprends l'impôt sur les oranges... c'est sur une peau de ce fruit que doit tomber M. Waldeck-Rousseau !

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Paris, 16 janvier. — C'est M. Piou qui prendra la parole, demain, au début de la séance, pour répondre à M. Viviani. Le député de la Haute-Garonne se propose de traiter la question à la fois au point de vue juridique et au point de vue des considérations générales.

M. Trouillot, rapporteur, doit lui succéder à la tribune ; mais il est possible qu'il se produise, auparavant, un certain nombre d'interventions. Il y avait en effet, pas mal d'orateurs inscrits entre M. Piou et M. Trouillot, mais la plupart, dit-on, seraient disposés à se réserver pour les articles.

QUELQUES DÉCLARATIONS de M. Paul Déroulède

Voici quelques déclarations faites au cours d'un entretien avec un rédacteur de l'« Echo de Paris », par M. Paul Déroulède :

« Je n'ai d'ailleurs jamais dissimulé mes croyances, pas plus dans les réunions publiques qu'après de mes amis politiques. Vous en trouverez une preuve déjà vieille dans les stances que j'adressais à Gambetta au lendemain de sa chute. Je lui répétais là en vers ce que je lui avais dit cent fois en prose :

Tu n'es changeant ni moi force nos axes, Et sans peur de froisser ni de heurter qui j'aime, J'ai toujours, j'ai partout, constant avec moi-même, Servi nos déceptions et proclamé nos Dieux.

Et ce n'est pas à l'heure où, pour ajourner l'exécution de leurs promesses, les soi-disant socialistes de gouvernement trompent la foi du peuple au lieu de donner tout à tour à manger du pain et du soldat, que j'aurais la lâcheté de ne pas affirmer nettement tout ce qui, dans mes doctrines, doit les excuser.

La République parlementaire, qui a fini le siècle dernier par une persécution militaire, commence celui-ci par une persécution religieuse.

Démilitariser, décatoliser, dénationaliser la France, tel est le triple but des cosmopolites qui se sont emparés du pouvoir.

Le parti de l'étranger a besoin d'une République dénuée et faible, incapable de gloire, dépourvue de fierté, sans foi et sans croyances, prête à toutes les dominations et à toutes les exploitations.

Ce n'est pas seulement la littérature du Nord qui a envahi et assombri nos cerveaux, c'est la confession d'Augsbourg et de Genève qui s'étend lentement et lourdement sur nos âmes et sur nos consciences. Or, s'il est de l'intérêt national de l'Angleterre et de l'Allemagne de maintenir et même de propager comme elles le font leur dogme protestant, il est de l'intérêt national de la France de maintenir sa vieille religion catholique.

Si nous voulons rester une nation parmi les nations, il ne faut mentir ni à notre origine, ni à nos traditions.

La liberté n'a rien de contraire aux croyances ; l'amour du drapeau n'a rien de commun avec la laïcité de l'humanité.

Ce n'est pas parce qu'ils est républicains, que la France ne doit plus être catholique, ni militaire.

La démocratie n'a pas besoin d'être irréligieuse pour être juste. L'internationalisme n'est pas une base nécessaire du progrès social.

Un peuple qui veut vivre ne doit rien renier de son histoire ; il doit croire en son Dieu et à sa patrie.

LA DÉLIVRANCE DES PASSAGERS de la « Russie »

UNE MESSÉ D'ACTION DE GRÂCES

Marseille, 16 janvier. — La Compagnie des transports maritimes a fait célébrer, ce matin, à neuf heures et demie, à l'église des Augustins, une messe d'actions de grâces pour l'heureuse délivrance des passagers de la « Russie ».

On remarquait dans la nombreuse assistance : M. Goin, président et les membres du conseil d'administration de la Compagnie ; Nicolas Haquet, vice-président de la Chambre de commerce ; l'amiral Besson, Lachamp et Giraud directeurs de la Compagnie ; Jouve commandant de la « Russie » entouré de l'état-major et du personnel de l'équipage.

A l'issue de la cérémonie les naufragés et les sauveteurs ont reçu de la foule de nombreuses marques de sympathie.

LES SOUSCRIPTIONS

Le « Figaro » annonce que sa souscription pour les sauveteurs du Carro est close. Elle atteint la somme de 10.871.00. La souscription du « Matin » s'élève à 19.675.40.

UN PROCÈS SENSATIONNEL AUX ÉTATS-UNIS

Londres, 16 janvier. — Une dépêche de New-York au « Daily Telegraph » annonce que l'affaire du meurtre d'une jeune fille, nommée Jessie Donester a causé une sensation énorme. Quatre jeunes gens de très bonne famille, de Patterson, ont débouché cette jeune fille et lui ont fait avaler des drogues qui ont eu pour conséquence de la faire mourir.

La population de Patterson craignait que l'insuffisance sociale des familles des inculpés leur procurât un acquittement, a tenté plusieurs fois d'enlever les jeunes gens dans la prison et de les lyncher.

Le procès s'est ouvert hier et à nécessité un fort déploiement de troupes.

Les témoignages ont relevé le fait que les jeunes hommes appartenant à un « club » fondé dans le seul but de déboucher des jeunes filles. Des révélations sensationnelles sont attendues.

UNE CIRCULAIRE DU MINISTRE DE LA MARINE

L'Officiel de mercredi publie la lettre suivante : Le Ministre de la marine à MM. les vice-amiraux commandant en chef, préfets maritimes, les officiers généraux, supérieurs et autres commandant à la mer, le contre-amiral commandant la marine en Algérie, (les directeurs des établissements de la marine hors des ports.

Messieurs, je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité d'imposer partout et à tous, dans la marine, le respect le plus absolu de la liberté de conscience.

Un double devoir s'impose, à cet effet, à tous ceux qui détiennent une parcelle quelconque de l'autorité. D'une part, ils doivent assurer à tous les hommes le libre exercice de leur culte de leur choix ; d'autre part, ils doivent s'abstenir de toute mesure qui aurait pour conséquence de les astreindre à des pratiques condamnées par leur foi ou par leurs opinions.

Il y aurait abus, si ce dernier point de vue, si par des ordres ou même par de simples invitations qui, venant d'un chef, pourraient être considérées comme des ordres, on déterminait les hommes à suivre des pratiques religieuses autrement que sous l'impulsion parfaitement libre de leur volonté.

Tout donner donc les ordres les plus formels pour que, désormais, tant à bord des navires que dans les préfectures maritimes, les arsenaux, les écoles et les établissements de tout ordre de la marine, les officiers religieux, les prêtres et toutes autres pratiques d'un culte quelconque aient lieu dans des conditions telles que personne ne puisse se considérer comme tenu d'y prendre part ou seulement intéressé à y faire remarquer sa présence.

Afin que ces principes et règles ne puissent être ignorés d'aucun de vos subordonnés, la présente circulaire sera par vos soins et avant le 15 janvier 1901, portée à l'ordre de tous les bâtiments de la flotte et affichée dans toutes les préfectures, arsenaux, établissements et écoles de la marine.

LE DRAME INEXPLIQUÉ D'AMIENS

Ainsi que les journaux d'Amiens le disaient, Gustave Crespel, qui, lundi matin, a tiré deux coups de revolver sur Hélène Boidin, rue des Corroyers, à Amiens, est bien né à Lille, le 27 juin 1879. Ses parents y habitent rue des Trois-Mollettes.

Le parquet d'Amiens, après examen des faits, avait recherché à quel mobile avait pu obéir Gustave Crespel. Le père du malheureux jeune homme, venu mardi pour les obsèques de son fils, a fait orienter le drame dans une nouvelle direction.

Le jeune Gustave, qui était dorénavant, ne donnait pas, à beaucoup près, satisfaction à ses parents, et il avait quitté le domicile paternel au mois de septembre dernier, en emportant les économies de sa famille, soit 2.500 francs.

Après ce départ, M. Crespel qui soupçonnait son fils réfugié à Paris, fit faire des recherches dans la capitale. Tout dernièrement, un lettre du préfet de police informait M. Crespel, que son fils n'était pas à Paris.

Certaines particularités font supposer que Gustave Crespel s'est rendu à Roubaix, puis à Douai, et enfin à Amiens, où il arriva le 1er janvier.

Gustave Crespel se fit passer pour artiste peintre. Il menait la vie joyeuse, espérant sans doute ne jamais voir la fin de ses 2.500 francs.

Il est permis de supposer que se voyant sans ressources, craignant d'autre part un retour chez ses parents, Crespel aura eu l'idée du suicide et que, dans un moment d'égarément, il aura tenté de tuer son amie.

C'est la raison la plus vraisemblable des actes de folie du jeune encadreur. Ajoutons que dans la perquisition faite au logement de Crespel, on n'a trouvé aucun argent.

M. Crespel a quitté Amiens mardi vers sept heures et demie du soir.

Gustave Crespel a été inhumé à la Madeleine.

LE BRIGANDAGE EN TURQUIE

Détails sur l'enlèvement de M. Mille près de Smyrne

Smyrne, 16 janvier. — Voici quelques détails sur l'enlèvement de M. Mille, dont il a été question ces jours derniers.

Cet enlèvement fut fait avec une extrême audace. M. Mille, propriétaire d'un établissement thérapeutique à sept milles de Smyrne, dînait avec un ami également français, dans une salle de restaurant.

Un des brigands entra le fusil sur l'épaule et lui dit que son capitaine désirait lui parler hors de la maison. Pour toute réponse, M. Mille enjoignit au brigand de quitter les lieux. Celui-ci pour l'effrayer, tira alors un coup de feu en visant au-dessus de sa tête. Un Albanais, au service de M. Mille, se précipita dans la salle, le revolver au poing pour défendre son maître ; mais avant qu'il eût pu se servir de son arme, le brigand l'avait tué.

M. Mille voyant que toute résistance était inutile, suivit le brigand avec son ami jusqu'à la porte de l'établissement, où il se trouva en présence du reste de la bande, composée de neuf hommes, qui les sommèrent de les suivre dans la montagne. Ils durent marcher pendant dix heures sans un instant de repos, les brigands tirant des coups de pistolet entre les jambes de M. Mille, lorsque ce dernier, en raison de sa compléance et de sa fatigue, ne pouvait plus avancer aussi vite qu'ils le voulaient les brigands. Ils arrivèrent ainsi à une caverne où ils furent enfermés. L'ami de M. Mille fut ensuite remis en liberté et chargé d'une lettre indiquant le chiffre de la rançon réclamée par les brigands.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Capture d'un convoi anglais

Londres, 16 janvier. — Un télégramme de Prétoria que trois cents Boers ont attaqué à Rhenoster Kop un convoi de douze voitures qui était escorté par une vingtaine d'Australiens et deux soldats d'infanterie. Les Australiens résistèrent vaillamment pendant une heure, mais après avoir perdu deux tués et onze blessés ils furent forcés de se rendre. Les Boers s'emparèrent de tout ce qui pouvait leur servir dans le chargement et partirent après avoir relâché les prisonniers et coupé tous les fils télégraphiques des environs.

Dans une embuscade

On télégraphie de Durban au « Standard », à la date du 16 janvier, que l'effort de recouvrement des fossiles australiens de Johannesburg a reçu un télégramme annonçant que trois escadrons de ce corps ont un engagement, dimanche dernier, à Holfontain, au nord de Springs.

Au cours de cet engagement, un détachement boer

est tombé dans une embuscade et a eu cinq tués, dont son commandant, et plusieurs blessés.

Le général en chef ne fait pas mention de ce combat. Tentative pour faire sauter un navire

New-York, 16 janvier. — On croit savoir qu'une tentative a eu lieu hier soir, pour faire sauter un navire qui venait d'embarquer un millier de chevaux achetés par des agents anglais, dans les plaines de l'Ouest. La police a commencé une enquête. Les reporters n'ont pu obtenir aucun renseignement. Les matelots eux-mêmes, d'ordre supérieur, se refusent à donner des détails sur cette mystérieuse affaire.

N. B. — Il y a lieu de rappeler, au sujet de la nouvelle ci-dessus, qu'il y a deux jours, à propos de l'explosion de l'« Allégiance », survenue en rue du Cap, on faisait prévoir que la terrible société des « Féliniens Irlandais » entrerait, de nouveau, en campagne.

UN CRIME MYSTÉRIEUX EN ALLEMAGNE

Assassinat d'un collègue à Konitz. — Découverte des vêtements de la victime

Berlin, 16 janvier. — L'assassinat d'un collègue, commis dans des circonstances mystérieuses, à Konitz, avait causé un grand émoi. Jusqu'à présent, on ne possédait aucun indice. Or, on apprend que l'affaire est entrée dans une nouvelle phase depuis plusieurs jours.

On a trouvé dans des endroits écartés, différents vêtements du collègue assassiné. Cela indique que les auteurs du crime, qui habitent Konitz, se défient des indices compromettants, parce qu'ils redoutent des perquisitions.

Plusieurs journaux disent que l'unique moyen de s'emparer des coupables serait de cerner la ville et d'opérer des perquisitions chez tous les habitants de Konitz.

Berlin, 16 janvier. — L'émotion causée, à Konitz par la découverte dans divers endroits écartés des vêtements d'un collègue assassiné mystérieusement, il y a deux ans, tient à ce que pour beaucoup de personnes, il y eût là un crime rituel. Le corps de cet enfant — il avait treize ans — fut découvert coupé en morceaux, le tronc dans un étang et la tête dans un autre endroit des environs de la ville.

Malgré les recherches de la police, le ou les auteurs de l'assassinat n'ont pu être découverts. Il convient de dire que ses efforts, en ce sens, ont été vains. La découverte des vêtements, deux jours après le crime, tend à prouver que le ou les coupables ont des appréhensions.

LA POÉSIE DU PAPE

Voici la traduction de la dernière poésie du Pape. Il est malheureusement impossible de rendre, en passant d'une langue dans l'autre, la couleur des termes et l'harmonie du rythme :

L'AN DU CHRIST MIL NEUF CENT LA VEILLE DES CALENDES DE JANVIER PAR JÉSUS-CHRIST Que le siècle naissant s'inaugure

Un siècle s'en va, qui s'illustra en cultivant les sciences utiles. Quoiqu'il eût de bien-être général et de la mise au jour des forces de la nature, doit célébrer ce siècle par ses chants.

Pendant moi, les tantes du siècle, qui meurt mes frangements davantage. Je n'ai en alliance et je frémis. O horreur ! comment nombreux m'apparaissent, lorsque je regarde en arrière, les monuments de son déclin !

Plusieurs je les cartages, les sculptures brisées, la liberté l'homme au monstre de la licence, et la guerre fumeuse dirigée, avec mille ruses, contre la cité de la Vierge !

Qu'est devenue la gloire — gloire que ne terminait aucune servitude — de cette Rome, la reine des cités, que les siècles et les peuples, durant tant de générations, ont vénérées comme le saint-père Pontific ?

Malheur aux lois qui se séparent de Dieu ! Quelle loi de l'homme, quelle loi de la terre, quelle loi de la mort, quelle loi de l'éternité, quelle loi de la vie, que ne termine aucun droit ?

Entendez-vous ? Le troupeau des insensés qui se disent sages affilés des dessous volontairement impies ! Il s'efforce de ravaler à la matière brute la suprême divinité !

Il délirait, dans sa folie, la gloire supérieure de notre race. Répétant son esprit d'ombres vaines, il confond l'homme et le bête dans une origine qui ne peut leur être commune.

Hélas ! Combien il est ignominieux, l'abime où roule la force aveugle de l'orgueil effréné ! Observez, mortels, les orbes en tout temps redoutables de Dieu !

Le Dieu qui seul est la vie, la « vérité » certaine, qui est la « voie » droite et unique conduisant au Ciel. Lui seul peut rendre aux bêtes de la terre, suivant leurs vœux, les années qui s'écoulent.

C'est lui-même qui négocie et conduit vers les cendres sacrées de Pierre des foules de pieux fidèles dont les intentions étaient saintes, et cette rennaissance du siècle n'est pas un piège présumé.

Jésus, maître du temps à venir, bien le cours du siècle, qui se lève ; contraindre par la puissance divine les nations rebelles à suivre une voie meilleure.

Fais éclore les genres d'une paix bienfaisante ; que les cœurs, les troubles et les funestes guerres s'apaisent enfin ; rejette dans le néant les querelles des fourbes des hommes pervers.

Que nous ta conduite une seule inspiration guide les rois, si bien qu'ils s'appliquent à observer tes lois ; qu'il y ait un seul bercail et un seul Pasteur ; qu'une Foi unique dirige le monde.

J'ai achevé ma course, et par ta grâce, j'ai vécu deux fois neuf lustres. Mais le comble à tes bienfaits, je t'en supplie, fais que les vœux de ton Léon qui te prie ne tombent pas stériles.

LEON XIII

LA QUESTION DU MARCHÉ A TERME

Le bureau du Comité de défense du centre l'aiter de Roubaix » au ministère du commerce.

Mercredi à onze heures du matin, le bureau du Comité de Défense du centre lainier de Roubaix-Tourcoing a été présenté à M. Millerand, ministre du commerce, par M. Eugène Motte, député de Roubaix.

Étaient présents : MM. Henry Cauliez, négociant en laines membre de la Chambre de commerce de Tourcoing ; Jules Desurmont, filateur de laines à Tourcoing ; Louis Lorthiois, négociant et peigneur de laines à Tourcoing ; H.-J. Gloireux, fabricant à Roubaix ; César Lagage, négociant en laines à Roubaix ; Achille Rousseau, secrétaire du Syndicat des Peigneurs de laine de France.